

DOSSIER DE PRESSE

ET SI ON CALMAIT LE JEU ?

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Résolution de l'ONU 55 / 282

21 SEPTEMBRE



Collectif 21 septembre - Journée internationale de la Paix

Maison de la Paix - 9, rue Dulcie September, 93400 SAINT-OUEN - 01 40 12 09 12

www.21septembre.org



Contact Presse :

Catherine Rio
presse@mytpaix.org
Tel : 01 40 12 09 12





■ Communiqué de presse	P 3
------------------------	-----

■ Campagne : “Un drapeau PAIX, une fenêtre sur la Liberté”	P 4
--	-----

■ Déclaration : Message du Secrétaire Général de l’ONU Ban Ki-Moon	P 5
--	-----

■ Messages pour la Paix	P 6
-------------------------	-----

■ Evénements : Les initiatives en France	P 10
--	------

■ Les partenaires du 21 septembre	P 11
-----------------------------------	------

■ Le Collectif “21 septembre - Journée internationale de la Paix”	P 12
---	------

■ Textes de référence : La Culture de la Paix : huit domaines d’action	P 13
--	------

■ Texte de résolution de l’ONU	P 14
--------------------------------	------

Contact Presse :

Catherine Rio
presse@mvtpaix.org
Tel : 01 40 12 09 12



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

La Maison de la Paix 9, rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tel : 01 40 12 09 12 - Fax : 01 40 11 57 87
Site web : www.mvtpaix.org - mail : national@mvtpaix.org
Agréé Association Nationale de Jeunesse et d'Education Populaire



Dès 1981, l'Assemblée générale de l'ONU, par sa résolution 36/67 du 30 novembre 1981*, décide de créer une Journée internationale de la Paix. En 2001, alors que commence la décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, l'Assemblée générale de l'ONU en fixe la date, le 21 septembre.

Pour le Mouvement de la Paix, cette journée constitue un moment qui permet à l'ensemble des citoyens de se réunir autour d'une date pour se mobiliser, s'engager et agir sur le monde afin qu'il soit exempt de guerres, d'inégalités et d'injustices.

En 2010, la Journée internationale de la Paix coïncide avec le dixième anniversaire de la campagne des "Objectifs du Millénaire pour le développement" mise en oeuvre par les Nations unies visant à réduire la pauvreté, la faim, la maladie, le décès maternel et la mortalité infantile. Le Mouvement de la Paix appelle les États, dont la France, à respecter leurs engagements en faveur du développement et à accélérer la réalisation de ces objectifs d'ici 2015. La campagne est portée par de nombreuses personnalités telles que Antonio Banderas, Angelique Kidjo, Zinedine Zidane, Maria Sharapova et Annie Lennox.

Cette année, la Journée internationale de la Paix sera sous le thème de la « Jeunesse pour la paix et le développement ». En liant jeunesse, paix et développement, le Secrétaire général Ban Ki-moon appelle les jeunes du monde entier afin qu'ils prennent position pour la paix, condition essentielle pour atteindre les "Objectifs du Millénaire pour le développement". Les OMD rejoignant ainsi les huit points constitutifs de la Culture de la Paix.

D'année en année, le 21 septembre s'instaure dans les calendriers, tant associatifs qu'institutionnels comme un rendez-vous incontournable durant une journée, une semaine ou une quinzaine de la paix, avec de nombreuses initiatives organisées dans toute la France.

La Journée internationale de la Paix est l'occasion d'oeuvrer à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial en incitant les nations et les peuples à cesser les hostilités durant 24 heures.

Nous demandons à la France de respecter le cessez-le-feu de 24 heures en Afghanistan le 21 septembre prochain afin d'offrir au peuple afghan une journée de répit dans un contexte de guerre permanente qui n'a, à l'heure actuelle, toujours pas trouvé d'issue.

** Voir Résolution de l'ONU page 14*

La Journée internationale de la Paix a son site internet à part entière. Réalisé par le Mouvement de la Paix, il permet à chacun de venir découvrir toutes les informations relatives à cette journée et donne la possibilité à tous ceux qui le souhaitent, de venir annoncer et présenter ses événements ou ses initiatives.

www.21septembre.org
www.un.org/fr/millenniumgoals



La RATP, partenaire de la Journée internationale de la Paix

La Régie autonome des transports parisiens participe activement à la Journée internationale de la Paix en diffusant dans des stations de métro et RER franciliens, l'affiche nationale du collectif "21 septembre-Journée internationale de la Paix" réalisée à cette occasion.

ET SI ON CALMAIT
LE JEU ?



Un drapeau PAIX, une fenêtre sur la Liberté

À l'occasion de la Journée internationale de la Paix, le Mouvement de la Paix invite les citoyens, les collectivités, les écoles et les médias à se joindre à la campagne **"Un drapeau PAIX, une fenêtre sur la Liberté"** en accrochant aux fenêtres le drapeau de la PAIX, symbole de résistance face aux logiques guerrières.

L'an passé, des collectivités et de nombreux habitants ont ainsi participé à leur façon à la Journée internationale de la Paix en accrochant le drapeau dans les rues et à leur fenêtre mettant leur quartier ou leur ville aux couleurs de la paix.





Message de Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU



Ban Ki Monn : “ Cette année, la Journée, qui sera célébrée le 21 septembre, sera consacrée aux jeunes et au développement, et placée sous le thème « La paix, c’est l’avenir ». Les jeunes jouent déjà un rôle déterminant en œuvrant à la promotion de la paix. Mais je sais qu’ils peuvent faire davantage encore. Car cette journée s’accompagne d’un défi lancé aux jeunes du monde entier, qui devront poursuivre sur leur lancée en vue de consolider la paix..” [...]

[...] “Alors que nous commençons le compte à rebours vers la Journée internationale de la paix, deux vérités s’imposent à nous : les jeunes ne pourront trouver à s’accomplir pleinement que s’ils vivent dans la paix, et les jeunes ont les capacités de commencer à édifier ce monde de paix, dès à présent.”

Message du Secrétaire général à 100 jours de la célébration de la Journée internationale de la Paix

Dans 100 jours, le monde célébrera la Journée internationale de la Paix, journée durant laquelle les combattants sont censés faire taire leurs armes et appelés à observer un cessez-le-feu, qui sera l’occasion de réaffirmer notre attachement au principe de la non-violence et au règlement pacifique des différends.

Cette année, la Journée, qui sera célébrée le 21 septembre, sera consacrée aux jeunes et au développement, et placée sous le thème « La paix, c’est l’avenir ».

Les jeunes jouent déjà un rôle déterminant en œuvrant à la promotion de la paix. Mais je sais qu’ils peuvent faire davantage encore. Car cette journée s’accompagne d’un défi lancé aux jeunes du monde entier, qui devront poursuivre sur leur lancée en vue de consolider la paix. Proposez vos plans et vos idées, en faisant preuve de créativité et avec passion. Les problèmes qui se posent dans le monde seront bientôt entre vos mains.

Cette année, la Journée internationale de la Paix coïncide avec le Sommet que j’ai convoqué en vue d’encourager la réalisation de progrès vers les huit objectifs du Millénaire pour le développement. Il est en effet impératif d’atteindre ces objectifs pour mettre fin aux conflits armés et instaurer une paix durable. J’espère que les voix des jeunes seront entendues lors du Sommet et tout au long de la période qui le précède.

Au cours des 100 prochains jours, j’engage les jeunes à élaborer des projets qui peuvent contribuer à créer des conditions propices à la paix dans leur société, dans leur école, dans leur pays. Nous avons besoin de votre voix et de votre détermination, et nous entendons faire connaître vos expériences dans le monde.

Alors que nous commençons le compte à rebours vers la Journée internationale de la Paix, deux vérités s’imposent à nous : les jeunes ne pourront trouver à s’accomplir pleinement que s’ils vivent dans la paix, et les jeunes ont les capacités de commencer à édifier ce monde de paix, dès à présent.

Le 13 juin 2010



Ligue des droits de l'Homme Août 2010

La Ligue des droits de l'Homme participe traditionnellement à la Journée internationale pour la Paix.

Parce que cette année n'a pas été avare en annonces guerrières et qu'en Irak, en Afghanistan, au Proche-Orient, en Afrique centrale, les combats continuent.

Parce qu'en matière de relations internationales, il faut affirmer haut et fort que c'est la politique qui doit commander aux fusils et pas l'inverse.

Parce que pendant la guerre, ce sont toujours les plus fragiles et les plus démunis qui payent le plus lourd tribut à la guerre.

Parce que, comme toujours, il convient d'agir pour que partout et pour tous, le droit de vivre en sûreté est un droit fondamental.

Enfin parce qu'il faut continuer à démontrer que les droits de l'Homme ne sont pas une possibilité, mais une condition des rapports entre les peuples, les sociétés et les personnes.

<http://www.ldh-france.org>



frères des hommes
www.fdh.org

Août 2010

Frères des Hommes et tous les partenaires associés à la mobilisation internationale « Désarmer pour combattre la pauvreté » sont convaincus qu'il n'y a pas de paix sans justice et qu'il faut « Moins d'argent pour les armes, plus d'argent pour la solidarité ».

En lançant officiellement le site international de cette campagne (www.option-10.org) dans la période qui va du 21 septembre au 17 octobre, nous voulons jeter un pont entre tous les acteurs citoyens qui se sentent concernés à la fois par la Journée internationale de la Paix et par la Journée internationale du refus de la misère.

Nous proposons que 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, soit l'occasion d'une large mobilisation en Afrique, en Asie, en Amérique latine et Caraïbes, tout autant qu'en Europe pour demander que les Etats de l'Union européenne s'engagent dans la réduction des dépenses publiques d'armements pour financer la lutte contre la pauvreté à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de l'Union.

<http://www.fdh.org>



GREENPEACE

Août 2010

Fidèle à ses valeurs, Greenpeace est heureuse de s'associer à la journée internationale de la paix.

La dégradation de l'environnement est en train de devenir l'un des plus puissants moteurs d'inégalité entre les hommes, de destruction des cadres de vie et de construction de nouveaux modèles de domination.

Construire la paix ensemble, c'est trouver des solutions politiques solidaires aux périls auxquels nous sommes confrontés. Or, notre planète doit aujourd'hui faire face à un péril sans précédent dans l'histoire de l'humanité : les changements climatiques. Si rien n'est fait pour juguler ce phénomène et contenir le réchauffement global en deçà du seuil fatidique de 2°C, l'emballement climatique aura des conséquences dramatiques et irréversibles sur notre environnement : perte de biodiversité, variabilité climatique intense, hausse du niveau des mers, raréfaction des ressources en eau potable etc...

La sécurité alimentaire, l'accès à l'eau ou à la terre seront dès lors gravement menacés pour une grande partie de la population mondiale. Et les fragiles équilibres géopolitiques et sociaux fondés par des générations d'artisans de la paix seront soumis à rude épreuve.

Les pays développés portent une responsabilité historique dans les changements climatiques : leur modèle de développement a engendré près de 70% du total des émissions de gaz à effet de serre.

Assumer cette responsabilité, c'est :

- S'engager collectivement à réduire de 40% leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 ;
- S'engager à construire les mécanismes économiques qui produiront les 100 milliards d'euros par an nécessaires pour permettre aux pays du sud d'adapter leurs matrices économiques et sociales et de préserver la biodiversité de notre planète, notre seule véritable assurance-vie.

Donnons un avenir à la paix, agissons maintenant !

<http://www.greenpeace.org/france/>



FNDIRP

Septembre 2010

La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes participera, comme chaque année, à la Journée Internationale de la Paix.

Plus que quiconque, ceux qui ont souffert dans leur chair, ceux qui ont vu les leurs massacrés pendant la seconde guerre mondiale, haïssent la guerre.

La FNDIRP est persuadée qu'aucune solution à un quelconque problème ne peut être trouvée par le recours aux armes. Seule, la négociation entre les parties en cause peut permettre d'éviter les affrontements meurtriers. L'ONU a un rôle essentiel à jouer dans la préservation de la Paix et les Etats doivent appliquer ses résolutions, sans restriction.

Dans ce monde dangereux de 2010, une attention particulière doit être apportée à l'éducation des jeunes à la Paix. Il faut leur apprendre le respect du droit à la différence.

La FNDIRP reste fortement préoccupée par les conflits en cours : Israël - Palestine, Irak, Afghanistan qui, outre les souffrances imposées aux peuples de ces pays, menacent la Paix dans le monde.

Une Journée Internationale pour la Paix, c'est bien, mais chaque jour doit revêtir ce même caractère. Plus que jamais, le mot d'ordre : « Guerre à la guerre » est d'une criante actualité.

www.fndirp.asso.fr



Août 2010

Quinzaine de la non-violence et de la paix, misez sur l'éducation !

Entre le 21 septembre et le 2 octobre, la Coordination française pour la Décennie lance la Quinzaine de la non-violence et de la paix.

En effet, les journées internationales de la paix (21 septembre) et de la non-violence (2 octobre) sont l'occasion de faire entendre notre voix. L'occasion de montrer notre volonté de vivre dans un monde et une société pacifiée et de promouvoir la paix dans toutes ses dimensions : géopolitique, sociale et interpersonnelle.

La Coordination française pour la Décennie défend, depuis sa création, la nécessité d'éduquer à la non-violence et à la paix, convaincue que ce travail de sensibilisation des plus jeunes permettra de faire évoluer les mentalités et les mécanismes de gestion de la violence et des conflits.

Car si tant est qu'il existe un « art de faire la guerre », si la stratégie et la guerre sont étudiés dans les cours d'histoire, il existe bel et bien « un art de faire la paix », qui n'est abordé en France ni en histoire ni dans aucune autre discipline scolaire mais qui nécessite pourtant des compétences et des outils spécifiques.

La Coordination française pour la Décennie demande que l'éducation à la non-violence et à la paix soit intégrée d'urgence dans les programmes scolaires et qu'une formation spécifique soit dispensée aux enseignants. Dans une société du spectaculaire où la violence est perpétuellement mise en avant, les valeurs telles que l'écoute, la coopération, la médiation, la gestion non-violente des conflits, la solidarité doivent être enseignées afin de montrer qu'une autre voie est possible.

Entre le 21 septembre et le 2 octobre, demandez à votre député de s'engager de manière concrète et de soutenir la loi pour l'éducation à la non-violence et à la paix ! Vous trouverez toutes les informations ainsi qu'un courrier type sur le site Internet de la Coordination française :

www.decennie.org



ET SI ON CALMAIT
LE JEU ?

Les initiatives en France



Comme chaque année, des associations, des collectivités et des particuliers se sont mobilisés dans leur ville et leur département pour marquer le 21 septembre de leur empreinte.

Des initiatives sont prévues dans toute la France

Manosque (04)
Gap (05)
Aubenas (07)
Laragne-Montéglin (05)
Charleville-Mézières (08)
Aubagne (13)
Marseille (13)
Bourges et Cher (18)
Lanne Soubiran (32)
Isère (38)
Angers (49)
Champigny (51)
Vitry-le-François (51)
Morbihan (56)
Pyrénées Orientales (66)
Lyon (69)
Le Breuil, le Creusot (71)
Chambéry (73)
Montmélian (73)
Paris (75)
Le Havre (76)
Trappes (78)
Seine Saint Denis (93)
Saint Ouen (93)
Saint Denis (93)
Villepinte, Aulnay, Sevran Tremblay en France (93)
Bobigny (93)
Blanc Mesnil (93)
Drancy (93)
Boissy Saint-Léger (94)
Vitry sur Seine (94)
...

GRAND RASSEMBLEMENT et CONCERT POUR LA PAIX

AVEC **JOHN MELDRUM with
THE HIGHLITES
AND THE POLYSONS**

**DIM 19 SEPT à 15h
au TROCADÉRO**



ET SI ON CALMAIT
LE JEU ?

Les partenaires du 21 Septembre



Organisations partenaires



Partenaires Presse





Le collectif

“21 septembre - Journée Internationale de la Paix”



**Association Française d'Amitié et de Solidarité
avec les Peuples d'Afrique - AFASPA**
www.afaspa.com

**Association Française des Communes,
Départements et Régions pour la Paix - AFCDRP**
www.afcdrp.com

**Association Nationale des Elus Communistes Ré-
publicains - ANECR**
www.elunet.org/spip.php?rubrique17

Appel des Cent

**Association Républicaine des Anciens Combattants -
ARAC**
www.arac-et-mutuelle.com

**Association Internationale des Educateurs pour
la Paix - AIEP**
<http://iaep.chez-alice.fr>

Comité d'Etablissement des cheminots de PACA
www.ce-paca.org/

Confédération Générale du Travail - CGT
www.cgt.fr

CRID
<http://www.crid.asso.fr>

Droit Solidarité
<http://droitsolidarite.free.fr/>

Enseignants pour la Paix

Fédération Espérantiste du Travail
<http://www.fetesperanto.org/>

**Fédération Nationale des Déportés Internés,
Résistants et Patriotes - FNDIRP**
www.fndirp.asso.fr

France Amérique Latine
www.franceameriquelatine.fr

Frères des Hommes
www.fdh.org

Fédération Syndicale Unitaire - FSU
www.fsu.fr

Galerie Art et Paix
www.artetpaix.com

**Institut de Documentation et de Recherche
sur la Paix - IDRP**
www.institutidrp.org

JOC
<http://www.joc.asso.fr/>

Ligue des Droits de L'Homme - LDH
www.ldh-france.org

Le Mouvement de la Paix
www.mvtpaix.org

Ligue de l'Enseignement
www.laligue.org

Marche Mondiale des Femmes
www.marchemondialedesfemmes.org

**Mouvement pour le Désarmement la Paix
et la Liberté - MDPL**

**Mouvement contre le Racisme et pour
l'Amitié entre les Peuples - MRAP**
www.mrap.asso.fr

ONU-UNRIC
www.unric.org

Pax Christi
<http://paxchristi.cef.fr>

Planète Paix
<http://www.mvtpaix.org/outils/planete-paix/planete-paix.php>

Sortir du Nucléaire
www.sortirdunucleaire.org

Sud PTT
www.sudptt.org

Union Juive Française pour la Paix - UJFP
www.ujfp.org

Union des Syndicats de Monaco
www.usm.mc



La culture de la paix : Huit domaines d'actions...



A la suite d'une proposition faite par l'UNESCO, l'Assemblée générale des Nations Unies a défini en 1998 (résolution A/52/13) "la culture de la paix comme un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation entre les personnes, les groupes et les nations."

La Déclaration et le Programme d'action des Nations Unies sur une culture de la paix (résolution A/53/243) appelle chacun – gouvernements, société civile, médias, parents, enseignants, politiques, scientifiques, artistes, ONG et tout le système des Nations Unies – à assumer ses responsabilités en la matière. Il indique huit domaines d'actions aux acteurs qui interviennent aux niveaux national, régional et international :

- 1 Renforcer une culture de la paix par l'éducation en encourageant l'éducation pour tous,** notamment pour les filles ; en révisant les programmes d'enseignement afin de promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements, inhérents une culture de paix ; en formant à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active...
- 2 Promouvoir le développement économique et social durable** en ayant pour objectif l'éradication de la pauvreté ; en s'attachant aux besoins particuliers des enfants et des femmes ; en travaillant à une durabilité environnementale ; en instaurant une coopération nationale et internationale, destinée à réduire les inégalités économiques et sociales...
- 3 Promouvoir le respect des droits de l'homme** en diffusant la Déclaration Universelle des droits de l'homme à tous les niveaux et en mettant pleinement en oeuvre les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.
- 4 Assurer l'égalité entre hommes et femmes** en intégrant une perspective sexospécifique et en encourageant l'égalité dans la prise de décisions économiques, sociales et politiques ; en éliminant toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ; en fournissant un appui et une aide aux femmes dans des situations de crise liées à la guerre et à d'autres formes de violence...
- 5 Favoriser la participation démocratique en formant des citoyens responsables** ; en renforçant des actions destinées à favoriser les principes et les pratiques démocratiques ; en créant et en développant les institutions et les processus nationaux qui favorisent et soutiennent la démocratie...
- 6 Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité** en favorisant un dialogue entre les civilisations ; des actions en faveur des groupes vulnérables, des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, des populations autochtones et des groupes traditionnels ; le respect de la différence et de la diversité culturelle...
- 7 Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances** par des actions telles que le soutien aux médias indépendants dans le cadre de la promotion d'une culture de la paix ; l'utilisation pertinente des médias et de la communication de masse ; des mesures destinées à résoudre la question de la violence dans les médias ; le partage des connaissances et de l'information au moyen des nouvelles technologies...
- 8 Promouvoir la paix et la sécurité internationale** par des actions telles que la promotion d'un désarmement général et complet ; une meilleure participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits et à la promotion d'une culture de la paix dans des situations de postconflit ; des initiatives dans des conflits ; la promotion de mesures de confiance et d'efforts pour la négociation de règlements pacifiques des différends...



* Résolution de l'ONU 55/282 du 7 septembre 2001



L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 36/67 du 30 novembre 1981, par laquelle elle a déclaré que le troisième mardi de septembre, jour d'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale, serait officiellement proclamé Journée internationale de la Paix et observé comme tel et qu'il serait consacré à la célébration et au renforcement des idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci,

Rappelant également ses autres résolutions sur la question, dont la résolution 55/14 du 3 novembre 2000,

Réaffirmant que l'observation et la célébration de la Journée internationale de la Paix contribuent à renforcer les idéaux de paix et à atténuer les tensions et les causes de conflit,

Considérant que la Journée internationale de la Paix offre une occasion de faire cesser la violence et les conflits dans le monde entier et qu'il importe par conséquent de la faire connaître et observer le plus largement possible au sein de la communauté mondiale,

Souhaitant appeler l'attention sur les objectifs de la Journée internationale de la Paix et, à cette fin, fixer pour la célébration annuelle de la Journée une date qui soit distincte de celle de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale,

1. Décide qu'à compter de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, la Journée internationale de la Paix sera observée chaque année le 21 septembre, jour dont il faudra faire savoir à tous qu'il sera celui de la célébration et de l'observation de la paix ;

2. Déclare que dorénavant, la Journée internationale de la Paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant laquelle toutes les nations et tous les peuples seront invités à cesser les hostilités ;

3. Engage tous les Etats Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée internationale de la Paix, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation, et à oeuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial.